



COMMUNE DE GRENS

Préavis no 1/ 2022

Au Conseil Général de Grens

Comptes 2021

Délégué municipal

Leonardo Scapozza, Municipal

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier de la loi sur les communes, la Municipalité vous présente son rapport sur les comptes de l'année 2021 afin de les soumettre à votre approbation.

Dans sa séance du 2 Mai 2022 la Municipalité a adopté les comptes de la bourse communale pour l'exercice 2021. Le compte de fonctionnement s'élève à CHF 1'949'060.14 et laisse apparaître un excédent de recettes de CHF 1'736.78 après attribution aux amortissements et aux fonds de réserve de CHF 285'226.56 et prélèvement des fonds de réserve pour un montant de CHF 136'832.04. Ce résultat est meilleur que les projections budgétaires qui prévoyaient un excédent de recettes de CHF 146.-.

Ce résultat s'explique principalement comme suit :

- La gestion des affaires courantes propres à la commune est maîtrisée conformément au budget. L'impact négatif redouté dû à la pandémie de la Covid19 ne s'est finalement pas produit.
- Des revenus d'impôts des personnes physiques CHF 1'297'841.87 en ligne avec le budget de CHF 1'305'000.- mais inférieurs de CHF 204'077.94 au revenu 2020. Rappelons que 2020 avait enregistré une nette hausse de recettes provenant de taxations qui font toujours l'objet de recours. De ce fait et conformément aux exigences de l'Administration Cantonale d'Impôts, la provision pour débiteurs d'impôts reste à un niveau élevé avec CHF 155'138.- contre CHF 157'666.- en 2020.
- Des entrées d'impôts conjoncturelles (droits de mutation et gains immobiliers) de CHF 16'924.- contre un budget de CHF 5'000.- estimé toujours très prudemment par la municipalité.
- La facture cantonale (péréquation, facture sociale, police) reste toujours aussi fluctuante et les variations ont vite un impact très important sur le résultat de notre commune. Pour ce poste, on notera pour 2021 une diminution de CHF 68'849.- par rapport au budget annoncé par le canton. Tout le contraire de 2020 qui avait enregistré une hausse de CHF 73'383.- par rapport au budget.

Le bilan, sain, évolue encore positivement. En 2021 CHF 100'000.- ont été portés en amortissement du découvert et avec l'affectation du bénéfice 2021 de CHF 1'736.78, il ne s'élèvera plus qu'à CHF 264'666.31 contre CHF 366'403.09 en 2020 et CHF 652'896.- en 2015. Les liquidités s'élèvent à CHF 2'251'042.30, couvrant entièrement les réserves affectées de CHF 1'757'474.42. Le taux de couverture de la totalité des réserves, qui s'élèvent à CHF 2'525'642.13, est de 89 % et il passe à 136 % en tenant compte de la réserve latente provenant du portefeuille actions Romande Energie. Ce dernier figure au bilan à la valeur comptable de CHF 22'000.- contre une valeur boursière de CHF 1'201'200.- au 31.12.2021, soit CHF 1'179'000.- de réserve latente pour la Commune qui sera utilisée pour de l'investissement si nécessaire.

CONCLUSION

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE GRENS

Vu le Préavis Municipal No 1/ 2022 relatif aux comptes 2021

Ouï le rapport de la Commission de gestion

Attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- 1 – d'accepter les comptes de la bourse communale pour l'année 2021
- 2 – de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2021

Ainsi délibéré par la Municipalité de Grens en séance du 2 Mai 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE GRENS

La Syndique

I. Jaquet



La Secrétaire

E. Brocher-Hürner